

MÉDECINE SUBAQUATIQUE ET HYPERBARE

(Diplôme Interuniversitaire de)

Avec Aix-Marseille, Angers, Besançon, Bordeaux, Brest, Lille, Paris V et Toulouse

ANNÉE 2020-2021

- **Objectifs :**

Enseignement de la médecine de plongée (sportive ou professionnelle) et de la médecine hyperbare.

1 – aspects théoriques environ 60h en 2 séminaires interrégionaux et 1 séminaire national.

2 – aspects pratiques : stages de médecine hyperbare, l'initiation à la plongée et la médecine d'urgence.

- **Durée :** 1 an **Nombre de places :** 15 places – 30 places

La formation est ouverte sous réserve d'un nombre minimum de 3 participants.

- **Droits à payer :**

- **Si inscription unique à ce seul diplôme ou comme 1er DU (si plusieurs DU)**

Examen Probatoire 2 chèques : droits administratifs (243 €) + droits pédagogiques 336 € (encaissés en cas de réussite à l'examen probatoire)

En 1^{ère} année : **579€** → droits administratifs (243 €) + droits pédagogiques (336 €)

Année mémoire : **340€** → droits administratifs (170 €) + droits pédagogiques (170€)

- **Si inscription seconde : comme 2^{ème} ou énième DU (car plusieurs DU)**

Examen Probatoire 2 chèques : droits administratifs réduits (159 €) + droits pédagogiques 336 € (encaissés en cas de réussite à l'examen probatoire)

En 1^{ère} année : **495€** → droits administratifs réduits (159 €) + droits pédagogiques (336 €)

Année mémoire : **283€** → droits administratifs réduits (113 €) + droits pédagogiques (170 €)

- **Enseignant responsable :**

Professeur Vincent CASTELAIN

Service de Médecine Intensive Réanimation – Hôpital de Hautepierre – BP 83049 – 67098 STRASBOURG

☎ 03 88 12 79 13

Mail : vincent.castelain@chru-strasbourg.fr

- **Examen probatoire d'accès :**

Le 14 octobre 2020 à 14h00 en Salle de Réunion du Service de Médecine Intensive Réanimation de l'Hôpital de Hautepierre à Strasbourg.

Il est composé d'un entretien vérifiant la connaissance et la maîtrise de la langue française et de la motivation du candidat et d'une vérification par QCM des connaissances de base en physique, physiologie et médecine d'urgence.

Le programme sur lequel portera l'examen est le suivant : notions de physique des gaz, de physiologie respiratoire et circulatoire du 1^{er} cycle des études médicales, notions de médecine d'urgence et réanimation (2^{ème} cycle).

Les postulants doivent être à jour de leur secourisme (AFGSU niveaux I et II datant de moins de 5 ans).

- **Public concerné :**

- Les Docteurs en Médecine français ou ressortissants de l'Union Européenne, de l'Espace Economique Européen, de la Suisse ou de la Principauté d'Andorre.
- Les étrangers (hors UE + EEE + Suisse + Andorre) pourvus du diplôme de Docteur d'une Université française, mention Médecine, ou d'un diplôme permettant d'exercer la Médecine dans leur pays d'origine ou dans le pays d'obtention du diplôme (joindre certificat des autorités du pays l'attestant).
- Les résidents de médecine générale.
- Les internes de spécialité, toutes options.

- **Cours et programme : Cf. enseignant responsable**

Cours 60h + Stages 140h soit 200h au total.

1^{er} séminaire : à **Strasbourg**

2^{ème} séminaire : à Besançon

Et une journée nationale

- **Examens :**

Il a lieu et est composé :

- d'une épreuve écrite nationale d'une durée de 3h notée sur 60
 - d'une épreuve orale locale d'une durée de 30 minutes notée sur 20
 - d'une soutenance du mémoire d'une durée de 15 minutes notée sur 40.
- La note éliminatoire est de 6/20 à l'écrit

- **Mémoire :**

Un mémoire écrit est exigé et sa soutenance est orale.

Pour l'obtention du diplôme les candidats devront justifier de :

- la validation des stages
- l'admissibilité à l'écrit (moyenne supérieure ou égale à 30/60)
- la validation de l'oral
- la soutenance du mémoire (au plus tard dans les 2 ans après la 1^{ère} inscription).

⇒ En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, les modalités d'enseignement sont susceptibles d'être modifiées